

Envoyé en préfecture le 30/09/2014

Reçu en préfecture le 30/09/2014

Affiché le

**SLO**



**N° 14.41**  
**DECISION BUDGETAIRE**  
**MODIFICATIVE N° 2**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Le conseil syndical dûment convoqué le 11 septembre 2014, s'est réuni en session ordinaire à La Verpillière, le 24 septembre de l'an deux mille quatorze sous la présidence de Monsieur Henri LEVY

Nombre de membres en exercice : 105 titulaires      Votants : 85

**PRESENTS OU REPRESENTES :**

- ① - Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (29)
- ② - Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (11)
- ③ - Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (16)
- ④ - Communauté de Communes de la Vallée de l'Hien (8)
- ⑤ - Communauté de Communes de l'Isle Crémieu (21)

3 pouvoirs déposés

Après signature de la feuille de présence, vérification du quorum.

M. QUEMIN André, est nommé secrétaire de séance.

Il est exposé :

Envoyé en préfecture le 30/09/2014

Reçu en préfecture le 30/09/2014

Affiché le

Dans le cadre de la procédure de dématérialisation des actes comptables en cours, il convient de tester les flux budgétaires avant le début de l'année 2015.

Il est donc proposé une décision budgétaire modificative qui permettra à la fois ce test, et le réajustement de quelques crédits du budget primitif 2014, sans modifier l'équilibre général du budget.

022	Autres dépenses imprévues	- 20 000,00
011/611	Contrat prestations de service	+ 10 000,00
012/64111	Rémunération principale	+ 10 000,00

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures,  
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de  
publicités effectuées

HEYRIEUX, le 24 septembre 2014

Henri LEVY,  
Président

